

Délibération

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire | CFVU

Séance du 06 mai 2025

Délibération n° 031-2025

Point 06.11

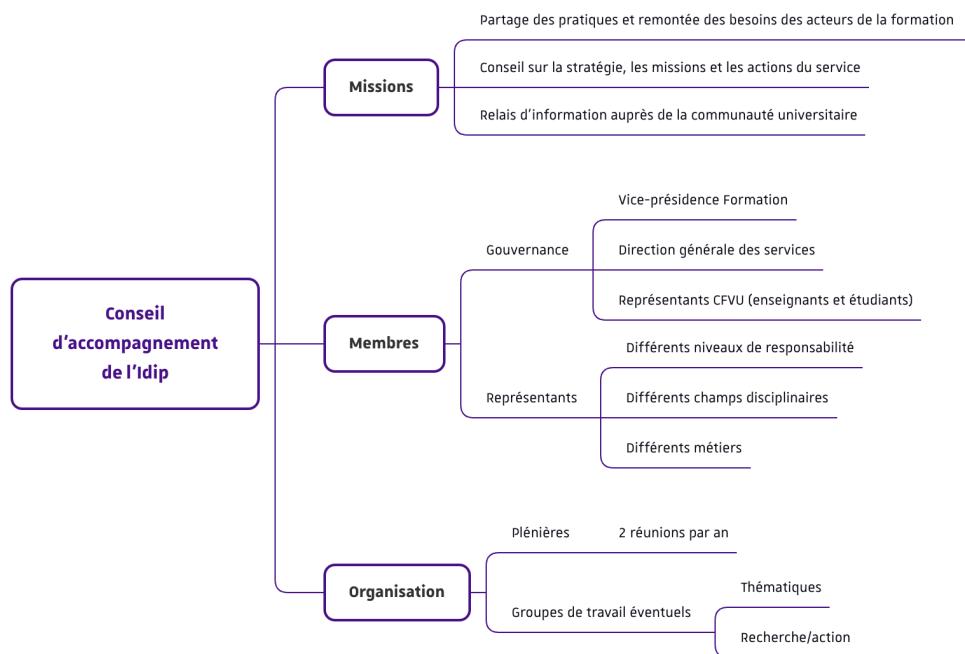
Point 06.11. de l'ordre du jour

Désignation de représentants de la CFVU pour le Comité d'accompagnement de l'Institut de développement et d'innovation pédagogiques (Idip)

EXPOSE DES MOTIFS

L'Idip assure une mission de formation et d'accompagnement des personnes en charge de la formation et de l'accompagnement des étudiants dans leurs apprentissages. Il conduit également des projets et pilote des dispositifs à destination des étudiants pour soutenir leurs apprentissages et leur réussite. Il mène ou participe à des études en matière de réussite et de pédagogie et contribue à la stratégie de l'établissement dans ces domaines.

Pour mener sa mission, l'Idip est soutenu par un conseil d'accompagnement, réuni deux fois par an. Ce conseil compte deux élus enseignants-chercheurs, issus du collège A/B, ainsi que deux élus étudiants de la CFVU. La mission, la constitution et l'organisation du conseil d'accompagnement de l'Idip sont les suivantes :



Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg désigne **Emmanuel Gaquerel** et **Vincent Leclerc** pour représenter les collèges A et B, **Wendy Boutet** et **Léa Boehrer** pour représenter le collège usagers de la CFVU.

Résultat du vote

Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	38
Nombre de voix pour	38
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- IDIP

Fait à Strasbourg, le 07 mai 2025

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions



Christophe de Casteljau